

CAUE  
du Doubs

couleurs  
et  
façades

participer à l'harmonie du paysage de sa commune

fiche-conseil  
urbanisme

*Contrairement aux idées reçues, le choix de la couleur n'est pas tout à fait subjectif.*

*De nombreuses teintes sont pertinentes pour chaque projet ; cette brochure vise à orienter les pétitionnaires dans leur choix, qu'il s'agisse de repeindre leurs volets ou de ravauder leur façade.*

## De la diversité des couleurs disponibles

### Les couleurs anciennes

L'architecture est principalement influencée par le contenu du sol et les usages de la vie locale. À l'origine, les matériaux utilisés étaient extraits de carrières à proximité de la commune. La « couleur locale » est elle-même induite par la combinaison entre la chaux, les sables colorés et des matériaux divers. À cela s'ajoute des techniques de pose et une tradition architecturale, qui s'appliquent localement sur les façades des constructions (exemple : encadrements blancs autour des ouvertures, utilisation de larges bardages en bois, ...). Une série de colorants naturels étaient déjà disponibles à l'époque. Pourtant, on notait un faible décalage de teintes d'une construction à l'autre dans le même village (les matériaux de construction provenaient globalement des mêmes sources).

### La diversification apportée par des matériaux « importés »

Le développement des modes de transport et plus tard la mondialisation commerciale ont permis d'importer des matériaux issus des régions voisines, puis des autres pays du monde. Parallèlement, d'autres matériaux ont été « découverts », faisant varier le panel des possibilités (teintes et matériaux, colorants naturels ou synthétiques, ...). Au regard des pratiques anciennes où toutes les constructions étaient teintes de manière semblable, il est désormais beaucoup plus aisé de différencier sa construction de celles de ses voisins.



couleurs et façades  
participer à l'harmonie du paysage de sa commune



À noter que dans certains cas, une collectivité peut avoir une démarche politique sur la couleur, pas nécessairement patrimoniale, dans l'intérêt général.

## Intégration paysagère

### Le paysage vu de loin

Chaque construction trouve place dans un site d'abord naturel, puis dans une ville ou un village. Lorsque l'on observe la commune depuis le lointain, on ne remarque pas les détails de construction. On voit en général une homogénéité qui est liée à la forme et à la couleur des toits, à la façon d'implanter les constructions sur les terrains en pente ou aux couleurs les plus présentes en façade.



### Le paysage urbain

On parle de paysage urbain lorsque l'observateur se rapproche des constructions. À ce niveau, on prête davantage attention aux détails et aux effets de contraste entre les différents éléments colorés des façades. L'ambiance du quartier est plus perceptible, et toute teinte très différente de l'existant apparaît comme une « verrue ».

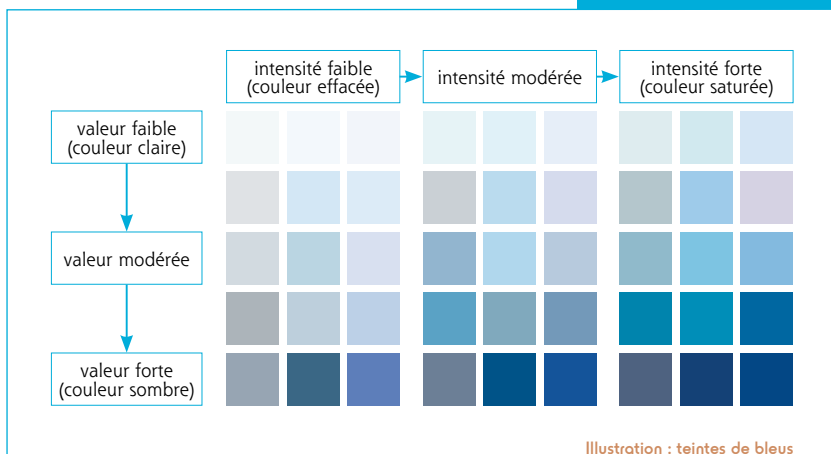
À cette échelle, les teintes d'éléments annexes (matériaux de clôture, traitement des garages ou des cabanes de jardin) deviennent perceptibles. Le manque de soin apporté à ces éléments a des conséquences négatives sur le paysage urbain du quartier.

La beauté de ce paysage est entre autres liée à sa cohérence. À ce titre, tout projet de construction ou de modification de l'existant est questionné par le regard.



## Caractériser la couleur

Parler de couleur, c'est admettre que le panel de teintes disponible est extrêmement varié. La distinction entre plusieurs nuances de bleu, par exemple, peut paraître subtile. Pourtant, le recours à une couleur vive ou au contraire plus sobre fera une grande différence en termes d'impact visuel sur une façade.



Afin de caractériser la couleur, on peut utiliser les trois critères suivants :

**La couleur fondamentale** : correspond à la teinte dominante de chaque nuance. Ces couleurs sont par exemple le beige, l'ocre jaune, l'ocre orange, le brun, le bleu, le vert et le rouge.

**L'intensité** : traduit le décalage progressif qui s'applique à une couleur, de sa version la plus effacée et celle la plus saturée.

À l'extrême, une couleur saturée s'approche de teintes fluorescentes (on parle parfois de teintes « vives » pour définir la même notion).

**La valeur** : traduit le décalage progressif qui s'applique à une couleur, de sa variante la plus claire à celle la plus sombre. À l'extrême, une couleur sombre s'approche du noir (une couleur sombre n'est pas nécessairement vive).

Chaque teinte comporte par ailleurs une **pigmentation** principale qui s'ajoute à la couleur fondamentale. Des teintes relativement

## Exemples

**1/** un enduit de façade beige et des volets couleur bois avec des teintes d'intensité et de valeur modérées

**2/** un enduit de façade beige et des volets couleur bois avec une pigmentation ocre jaune

**3/** un enduit de façade beige et des volets couleur bois aux teintes sombres mais effacées

**4/** un enduit de façade beige et des volets couleur bois avec une pigmentation rouge

**5/** un enduit de façade beige et des volets couleur bois avec une pigmentation verte

### Des variations pour une même couleur fondamentale : le bleu.

**Valeur** : teinte peu sombre  
**Intensité** : teinte plutôt vive  
**Pigmentation** : verte

**Valeur** : teinte claire  
**Intensité** : teinte éteinte  
**Pigmentation** : bleue

**Valeur** : teinte claire  
**Intensité** : teinte plutôt éteinte  
**Pigmentation** : rouge

**Valeur** : teinte sombre  
**Intensité** : teinte éteinte  
**Pigmentation** : bleue

1/

2/

3/

4/

5/

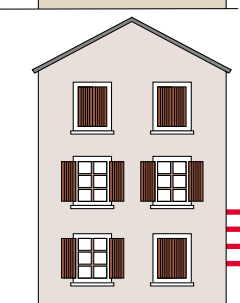
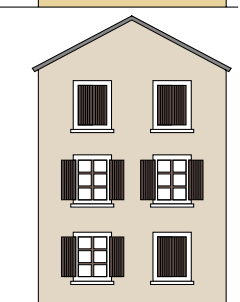
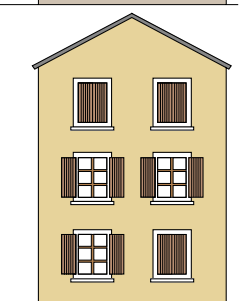


proches peuvent avoir un impact différent. Le constat le plus évident est de comparer une version claire ou foncée d'une même couleur, ou une variante saturée (vive) d'une variante effacée.

### Étudier l'effet produit par le contraste

L'harmonie, au sein d'une façade ou d'un paysage de rue, tient au nombre d'informations que notre cerveau peut analyser dans le même temps. Si ce dernier parvient à fixer cinq à sept informations simultanément.

Un paysage est « lu » simplement lorsqu'il peut être résumé à cinq à sept informations différentes (le cerveau peut regrouper



dans un paysage est un élément qui ressort beaucoup plus que les autres éléments. Il complexifie la lecture du paysage global, ce qui demande un effort supplémentaire au cerveau. On peut en déduire que l'harmonie perçue par l'observateur est liée à un paysage facile à lire, qui ne demande pas d'effort particulier à son cerveau (occasionnant une sensation



désagréable). Sans rechercher une homogénéité absolue au sein d'un paysage de rue, on diminuera l'effet de « verrue » par une bonne utilisation du contraste.

Si on cherchera globalement à n'utiliser que des teintes sobres (non vives = non intenses), il faut un lien visuel entre les différents éléments



Informations perçues : le ciel - des bâtiments de ferme - une construction neuve et son allée - une ferme en arrière-plan - la végétation rase - le maillage de végétation arborée.

en une seule information plusieurs éléments similaires).

Au-delà de la question du « beau », ce qu'on nomme communément une « verrue »

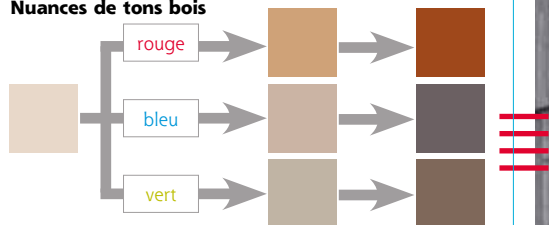
d'une façade pour qu'elle soit lue par le cerveau comme une information unique. Ce lien est viable en choisissant des teintes ayant la même pigmentation.

## Entre théorie et pratique

### Préciser son choix avec des échantillons

Si une teinte paraît idéale pour valoriser votre façade, il n'en est pas moins important de trouver le fabricant qui pourra la réaliser en peinture, bardage ou enduit de façade. S'il est préférable de rechercher une nuance précise, il faut ensuite trouver le fabricant qui la produit (et non de se limiter immédiatement aux produits du premier fabricant rencontré), il est fréquent de sélectionner finalement une nuance « approchant » celle désirée.

#### Nuances de tons bois



### Autant de nuanciers que de fabricants

Se procurer un nuancier complet est souvent intéressant pour pouvoir comparer la teinte prévue aux produits d'autres marques. À noter que selon les fabricants, le panel de teintes proposées est plus ou moins diversifié. Prendre en compte l'échelle de lecture entre un échantillon et une grande surface peinte.

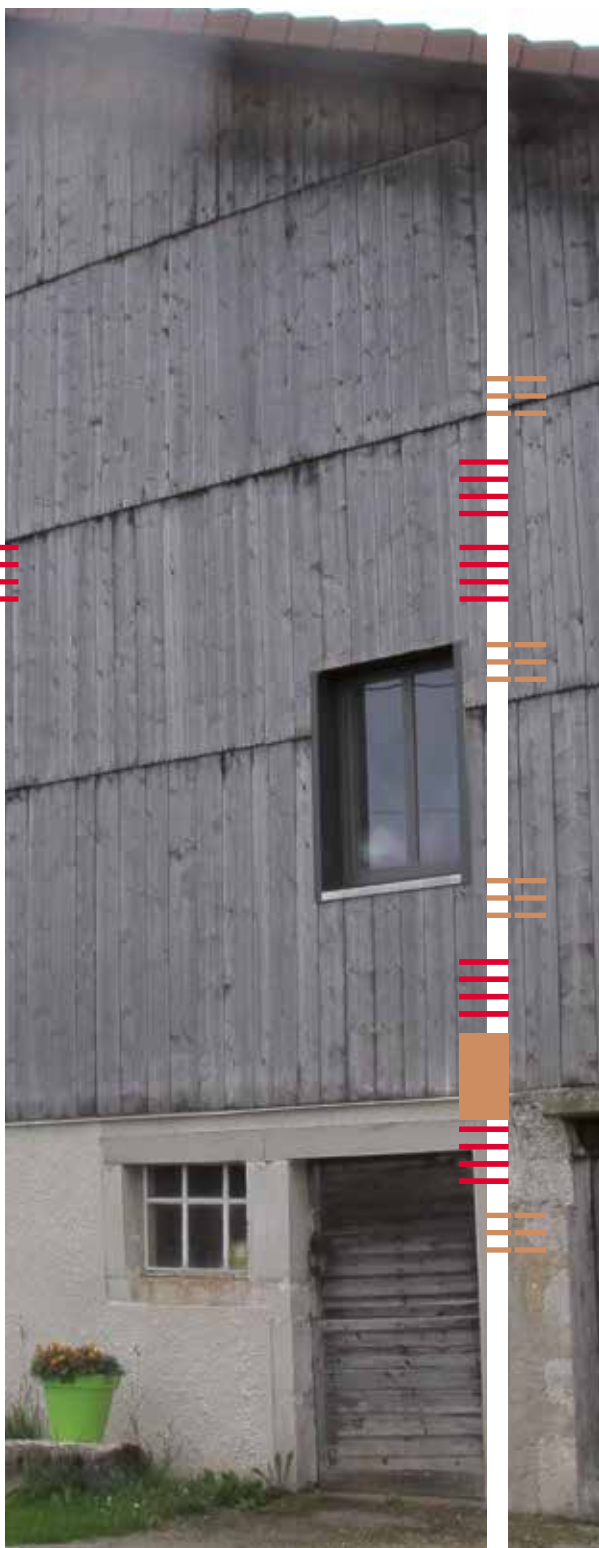
Un référentiel unique existe : le RAL.


Le RAL est un système de codification allemand, créé à l'origine en 1927. Bien qu'il se soit étoffé, il contient un nombre réduit de nuances, qui sont par ailleurs souvent très vives. C'est un outil universel, mais les teintes qu'il propose vont souvent à l'encontre de la sobriété.

### La limite de l'à-plat

Si la plupart des enduits et des peintures peuvent être prévus dans un nuancier papier, certains matériaux demandent un référentiel spécifique (exemple : bardage en bois qui peut vieillir).

On retiendra que le bois peut avoir une nuance neutre, ou plus ou moins chargée en termes de pigmentation. C'est sa teinte dominante,





qui prime, car c'est elle que l'on distingue lorsque l'on observe la construction depuis un point de vue plus ou moins éloigné.

## Déclarer son projet à la collectivité

### Déclaration préalable ou permis de construire

Avant de modifier un ou plusieurs éléments de l'une de vos façades, il convient de déclarer votre intention à la collectivité.

L'article R421-17 du code de l'urbanisme précise que les travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment existant (à l'exception des travaux de ravalement) est soumis à déclaration préalable.

On entend ici par ravalement le fait de « rafraîchir » la façade en utilisant la même couleur que celle pré-existante. Une déclaration préalable de travaux est donc nécessaire pour une modification complète d'une ou plusieurs façade(s), comme pour la simple modification de la couleur de volets.

Le permis de construire n'est pas lié à des modifications de couleur, mais à la création de surfaces supplémentaires (à partir de 40 m<sup>2</sup> ajoutés, ou si la surface totale de la construction atteint et dépasse les 150 m<sup>2</sup>).

**Le formulaire de déclaration est téléchargeable en ligne, sur le site de l'État :**  
[<https://www.service-public.fr/>](https://www.service-public.fr/)



Une notice explicative précise la façon de remplir ce document simplifié (par rapport à un permis de construire).

Un échange en amont avec le service chargé de l'instruction du droit des sols pour votre commune est préférable. Il permet de prendre contact et de préciser les attentes de la collectivité, afin que votre dossier soit considéré comme recevable immédiatement.

Dans le cas où des pièces seraient manquantes ou imprécises, la collectivité est en droit de vous demander de compléter votre dossier, repoussant de quelques jours ou semaines le dépôt de votre déclaration préalable.

### Une fois la déclaration déposée

Le délai d'instruction est généralement d'un mois à partir de la date du dépôt de votre déclaration préalable. Ce délai peut être majoré d'un mois si votre projet est intégré dans un périmètre de monument historique.

Dans les quinze jours qui suivent le dépôt de la déclaration préalable et durant toute l'instruction, un extrait de cette déclaration sera affiché en mairie.

Une fois acceptée, la durée de validité de la décision est de trois ans (potentiellement prorogé d'une année supplémentaire à deux reprises).





### Des conseils gratuits

Vous pouvez avoir recours aux conseils gratuits d'un professionnel du CAUE du Doubs à chaque étape de votre projet. Il vous apporte son regard de professionnel et vous oriente dans vos choix. Il ne dessine pas vos plans, mais vous aborderez avec lui divers aspects de votre projet.

Les permanences sont gratuites et sont assurées dans les locaux du CAUE uniquement sur rendez-vous au :

#### CAUE du Doubs

Fort griffon  
1 chemin de Ronde - entrée D  
25000 Besançon

**Tél. 03 81 82 19 22**

< [www.caue25.org](http://www.caue25.org) >

Vous pouvez consulter sur place des ouvrages sur l'architecture, l'urbanisme, le paysage.

Le centre de documentation du CAUE vous accueille sur rendez-vous.



Fort Griffon  
1 chemin de Ronde - entrée D  
25000 Besançon

**Tél. 03 81 82 19 22**

[www.caue25.org](http://www.caue25.org)



### Patrimoine et protection

#### UDAP du Doubs

7 rue Charles Nodier  
25000 Besançon  
**Tél. 03 81 85 22 10**  
[sdap.doubs@culture.gouv.fr](mailto:sdap.doubs@culture.gouv.fr)

### Livres à consulter

« Couleurs de la France, géographie de la couleur »  
LENCLOS Jean-Philippe et LENCLOS Dominique.  
Éditions Le Moniteur. 1999. 272 p.

Chromo-architecture : l'art de construire en couleur /  
Servantie, Marie-Pierre.

Éditeur : Alternatives. 2007. 156 p.  
ISBN - ISSN : 978-286227-521-5

Couleurs lumières, matières : Ambiances et cadres  
de vie / CAUE de l'Ain.

Éditeur : CAUE de l'Ain, juin-11. 30 p.

Le point sur... Les enduits à la chaux / CAUE du  
Doubs, CAUE du Jura, CAUE de la Haute-Saône.

Éditeur : CAUE du Doubs. 2008. n.p.

Les chaux et les sables dans les enduits.

Entretien et restauration des bâtiments anciens

Éditeur : CAUE de Loire-Atlantique. 2013. 128 p.  
ISBN - ISSN : 978-2-9540419-3-3

« Couleur, lumière... paysage, instants d'une  
pédagogie » LASSUS Bernard. Monum.

Éditions du patrimoine. 2004. 213 p.

### Sites utiles

< <http://www.ressources-caue.fr> >

Le portail des ressources « Habiter nos territoires ».

< <https://www.couleursral.fr/> >

Les teintes de RAL : cliquer sur toutes les teintes  
à chaque fois.

Atlas des patrimoines pour vérifier si périmètre,  
formulaire à télécharger :

< <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11646> >

**Directeur  
de la publication**  
Jean-Pierre Breuillot,  
directeur du CAUE du Doubs

**Rédaction**  
Sébastien Massei, urbaniste  
du CAUE du Doubs,

**Photographies**  
CAUE du Doubs  
Fotolia (page 7)

**Conception**  
Mylène Moisan Brévod,  
graphiste PAO  
du CAUE du Doubs

**Imprimerie Simongraphic**  
25290 Ornans - France

Sur papier Arcoprint  
extra white, blanc

Septembre 2017  
Novembre 2018, 2<sup>e</sup> édition  
CAUE du Doubs